

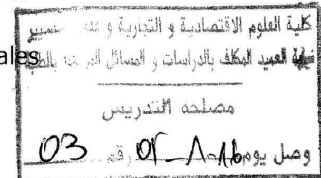
Les conditions de progression et d'orientation de L1 vers L2 Et le calcul de la moyenne de classement

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



جامعة بجاية
Tasdawit n' Bgayet
Université de Béjaïa

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales
et des Sciences de Gestion
Vice Décanat chargé des Etudes
et des Questions liées aux Etudiants



EXTRAIT DU ROCES-VERBAL DE REUNION DES RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DE LA FACULTE

L'an deux mille quinze et le vingt cinq du mois de novembre à 09H, s'est tenue une réunion des responsables pédagogiques de la faculté en vue de discuter, entre autres, des points suivants :

- 01-Conditions de progression et d'orientation de L1 vers L2
- 02-Conditions de progression et d'orientation de L2 vers L3

01- Condition de progression et d'orientation de L1 vers L2

La **progression** de L1 vers L2 se fera selon la réglementation en la matière.
(Arrêté n° 712 du 03/11/2011)

L'**orientation** vers la filière, **choisie par l'étudiant**, se fera selon :

- La moyenne d'accès par filière,
- La capacité d'accueil de la filière choisie,
- Sa moyenne de classement
- Modules requis (pré-requis) pour chaque filière à savoir :

Sciences économiques : Microéconomie 1 et 2, Introduction à l'économie.

Sciences commerciales : Microéconomie 1 et 2, Introduction au management.

Sciences de gestion : Statistiques 1 et 2, Introduction au management

Sciences financières et comptabilité : Comparabilité 1 et 2, Introduction au management.

Le calcul de la moyenne d'accès par filière s'effectue de la manière suivante :

$$(MC+MMP1+MMP2+MMP3)/4^i$$

Article 74 du règlement des études 2016-2017

La moyenne de classement est la moyenne des moyennes des semestres d'études concernés affectées de coefficients correctifs tenant compte des retards cumulés, des admissions avec dettes et des admissions après la session de rattrapage.

Le calcul de cette moyenne s'effectue selon la formule suivante :

$$\mathbf{MC} = \mathbf{MSE} (1 - \mathbf{a}(\mathbf{r} + \mathbf{d}/2 + \mathbf{s}/4))$$

Avec :

MC = moyenne de classement

MSE = $\Sigma(\mathbf{MS})/n$ où **MS** est la moyenne du semestre *i*

a = taux d'abattement estimé à 0.04,

r = nombre de redoublements par année,

d = nombre d'admissions avec dettes par année,

s = nombre d'admission après la session de rattrapage par semestre,

n = nombre de semestres concernés (n compris entre 1 et 6 pour la Licence et n compris entre 1 et 4 pour le Master).